



## ASSOCIATION DES RIVERAINS DE FRANCE

ASSOCIATION NATIONALE FEDERANT DES RIVERAINS, DES ASSOCIATIONS, DES SOCIETES ET DES SYNDICATS DE RIVERAINS DES EAUX DOUCES ET/OU MARINES.

Association déclarée le 29 Août 1979 régie par la loi du 1er juillet 1901.

### **Demande d'adhésion individuelle – année 2010**

Nom – Prénom :

Adresse :

Code postal :            Commune :

Tél :                      Fax :                      Email :

Riverain du cours d'eau (nom) :

sur le bassin versant de

propriétaire – locataire de                      mètres de rives du lit mineur – majeur, ou d'un logement jouxtant immédiatement ce cours d'eau ou canal dont je subis directement les influences. (1)

Ayant eu connaissance de l'Association des Riverains de France par

et ayant pris connaissance des statuts et du règlement intérieur, je demande mon adhésion (laquelle ne deviendra définitive qu'après acceptation par le bureau) et m'engage à verser annuellement le montant de la cotisation.

J'adresse à M. Guy JOYAUX, Trésorier, 30 Grand' Rue, 86290 LIGLET, tél/fax 05 49 91 65 55, le montant de la cotisation à l'Association des Riverains de France pour l'année 2010 soit **30,00 euros** par chèque ci-joint.

(1) rayer les mentions inutiles pour préciser la situation.

A

*signature*

le

2010.

#### **Rappel de la définition du riverain** (extrait article premier du règlement intérieur) :

Est riverain de cours d'eau, la personne physique ou morale qui est imposée au titre de l'impôt foncier pour une parcelle située sur le lit mineur ou le lit majeur d'un cours d'eau.

Est également riverain, la personne acquittant la taxe d'habitation sur un logement jouxtant immédiatement un cours d'eau (ou canal) dont il subit directement les influences.